

**N° spécial
compte-rendu du
1^{er} Forum 2010**

Forum pour la Coopération Internationale des Collectivités



Palais des Congrès de Paris - www.coopdec-icic.org



Médéric PETIT
Président de Media Contact Services
Président du Conseil d'Administration de l'Institut pour la Coopération Internationale des Collectivités

Un millier d'auditeurs, élus et décideurs publics de collectivités territoriales, d'administrations centrales, de représentants du gouvernement et de membres de délégations étrangères se sont rassemblés les 5 et 6 juillet derniers au Palais des Congrès de Paris à l'occasion du 1^{er} Forum pour la Coopération Internationale des Collectivités. Cette mobilisation est

initiatives en matière de coopération décentralisée, dans un contexte où celle-ci est devenue une réalité politique, institutionnelle et opérationnelle.

L'Institut de la Coopération internationale des Collectivités. Cet Institut, créé par Cités Unies France et

tout au long de l'année la synergie public-privé en matière de coopération décentralisée.

En vous souhaitant une bonne lecture de cette lettre qui résume l'essentiel de chacune des interventions,

vous le jeudi 7 et le vendredi 8 juillet 2011 pour la 2^{ème} édition du Forum au Palais des Congrès de Paris.

Depuis 1975, date de la création de Cités Unies France, les collectivités territoriales françaises pionnières ont réussi à se souder autour d'une vision du monde commune de l'après décolonisation.

L'accompagnement par le Ministère des affaires étrangères et européennes et les mécanismes se retrouvent dans les champs de compétence des collectivités territoriales : la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté, et elles y répondent avec le développement économique des territoires, l'aménagement du territoire, ou encore l'aide sociale.

En 2009, 230 millions d'euros ont été dépensés par la coopération

au développement (APD) dépensée en Afrique développement (AFD) réunie, en matière d'eau et assainissement, sur dons.



Charles JOSSELIN, Président de Cités Unies France,

l'Institut pour la Coopération Internationale des Collectivités

Bien que la décentralisation ne soit pas un phénomène

15 ans apparaît à l'échelle

approfondie sur la régionalisation. Les fédérations nationales d'autorités locales s'inscrivent dans le paysage institutionnel sont un nouveau contre pouvoir.

Construite dans les années 1970 sur des valeurs de

d'aide et de solidarité, la coopération décentralisée est passée d'un modèle paternaliste à un modèle plus coopératif et réciproque.

Pour continuer à avancer, la coopération décentralisée doit convaincre les citoyens du nord et du sud de ce qu'elle apporte en terme de cohésion sociale, d'intégration, d'animation culturelle et de rayonnement du territoire.



Pierre-André PERISSOL

Ancien ministre, Maire de Moulins
Président du conseil d'administration de l'Agence française de développement



Les trois missions de l'AFD qui font écho avec la coopération décentralisée se retrouvent dans la réduction des inégalités, la croissance écono-

qui représentent les champs sur lesquels les collectivités territoriales disposent d'une grande

développement.

Aujourd'hui l'AFD est impliquée dans environ une vingtaine d'accords de partenariats et une douzaine de conventions tripartites impliquant directement les collectivités territoriales françaises.

suite en page 2



Bertrand GALLET
Directeur général de Cités Unies France,
Administrateur de l'Institut pour la Coopération Internationale des Collectivités

Créé en 1975, Cités Unies France fédère les collectivités françaises engagées dans la coopération internationale, anime trente groupes-pays qui font aujourd'hui

adhérents.

permet, dans l'intérêt de ses adhérents, d'être en prise directe avec l'actualité chaque année un peu partout dans le monde.

Une étape nouvelle s'ouvre avec l'Institut de la Coopération Internationale des Collectivités qui complète notre dispositif associatif en créant une structure destinée autour de la coopération décentralisée. Le succès de la première édition du

démarche. L'attente de nos partenaires privés nous permet d'envisager un développement dans les années à venir.



Réunion annuelle de la COMMISSION NATIONALE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



Présidée par **Bernard KOUCHNER**, Ministre des Affaires étrangères et européennes, et en présence d'**Anne-Marie IDRAC**, Secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur, auprès de

la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, la réunion annuelle de la Commission nationale pour la coopération décentralisée (CNCD) s'est déroulée au sein du Forum, le mardi 6 juillet 2010.



DES GRANDS ÉLUS SE MOBILISENT POUR DES PROJETS TRÈS OPÉRATIONNELS



Jacques PÉLISSARD
Député maire de Lons

L'Association des maires de France

Depuis 1964, l'aménagement et la gestion de l'eau représentent des clefs de développement des territoires, et le modèle français dans ces domaines...

suite en page 4

Michel DESTOT

Président de l'Association des maires de grandes villes de France, Vice-président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée

Aujourd'hui, 20 % de l'action internationale en France relève des collectivités locales. Le développement

de l'action internationale dans lequel les grandes collectivités peuvent s'engager...

suite en page 5



Roland RIES

président du groupe-pays Etats-Unis à Cités unies France

Aujourd'hui 50 % de la population est en situation des villes et la congestion de populations

de 18 % à l'échelle mondiale. La coopération

tions sont pressantes dans les pays en développement...

suite en page 4



Bruno BOURG-BROC
Député maire de Châlons-en-Champagne, Président de la Fédération des maires des villes moyennes

La coopération décentralisée entre les intercommunalités apporte son concours au renforcement de la démocratie et au dialogue entre les peuples. Les actions des intercommunalités françaises à l'étranger concernent notamment la promotion de l'économie, du tourisme de la culture, ainsi que l'aide d'urgence...

suite en page 7

Laurent VIGIER

Directeur des relations internationales de la Caisse



La coopération décentralisée, longtemps considérée comme le parent pauvre de l'action internationale, est aujourd'hui en phase avec l'évolution d'un monde, marqué par

territoriales, terrain des changements écono-

Il faut ainsi répondre à la question des villes et de leurs avénirs pour que les collectivités ne soient pas d'énormes « cloîtres » et que les hommes et les femmes trouvent un chemin pour une vie plus digne.

moyens de solidarité internationale et les collectivités locales ont répondu présentes et pris le terrain dans certains secteurs, plus important que celui de l'État,

suite en page 2



Fondateurs de l'Institut pour la Coopération Internationale des Collectivités

Partenaires institutionnels



Président de séance :
Charles JOSSELIN
Président de Cités Unies France
Vice-président



Président de l'Institut pour la Coopération Internationale des Collectivités

Intégralité de l'intervention en page de couverture

Elisabeth GATEAU



Ci est une plateforme de savoir et d'échanges entre les collectivités locales du monde et coordonne

tutions onusiennes. Aujourd'hui une douzaine

direction du Forum de la Coopération Internationale (FCI).

C'est auprès de ces instances internationales qu'elle est en mesure

de la nouvelle approche sud-sud qui commence à prendre une plus

importance locale comme clef du déve-

lopement. Cette tendance à la recentralisation de l'APD, restreignant encore plus la marge de manœuvre limitée des collectivités locales dans l'administration de leurs territoires, or, pour qu'une décentralisation soit réus-

- Les villes partenaires de la gouvernance mondiale et des politiques de développement.



Pierre-André PERISSOL
Ancien ministre,
Maire de Moulins
Président du conseil d'administration
de l'Agence Française de Développement



suite de la page 1 ...

Elle accompagne toutes les fédérations nationales de collectivités territoriales, et elle vient de renouveler un accord cadre avec Cités unies France

d'accompagner et de donner un cadre à ses coopérations.

L'enjeu du 21^{ème} siècle réside aussi dans l'adhésion des citoyens fran-

qu'elles entretiennent localement.

France est importante pour l'AFD, et la création de l'ICIC permettra de l'approfondir.



les 3 idées clés

Dans un contexte de crise économique mondiale, les collectivités deviennent les premiers acteurs de la solidarité

Dans un monde globalisé, il est de plus en plus important de travailler ensemble et de mutualiser les actions et les expertises

La décentralisation est un processus qui se généralise, les collectivités locales devenant les premiers acteurs du développement territorial



Laurent VIGIER
Directeur des relations internationales de la

suite de la page 1 ...

Aujourd'hui la coopération décentralisée, c'est près de 5000 collectivités territoriales engagées, pour plus de 12000 projets dans 139 pays.

de l'Agence française de développement, en lançant le premier ins-

saharienne.

Associée à la création de l'Institut pour la coopération internationale des collectivités (ICIC), la CDC, investisseur de long terme auprès des élus et des associations, entend accompagner la professionnalisation

et un échange entre les peuples.



Jean-Paul BACHY
Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, Président de la commission «affaires internationales et coopération décentralisée» de l'Association des régions de France

Face à l'action des états qui touche

mais aussi parce que le processus de décentralisation se généralise partout,

jouer. Même dans les pays centralisés

culturels sont différents, des processus de transfert de compétence

Le pragmatisme des dialogues entre élus est porteur d'échanges, à

Les

trois points essentiels :

- L'élargissement du cadre géographique, passant d'un cadre européen du jumelage et de l'échange de jeunes à une dimension plus

savoir

nance et la démocratie.

La mondialisation et le développement local sont des notions complémentaires à l'échelle du territoire.

de l'eau, changements climatiques), et de partage des savoirs et des

elles sont investies d'un territoire élargi (intégrant les communes, les départements, les associations et les entreprises) et elles permettent de mettre en cohérence les discours et actions entre l'échelle locale et nationale.



COMMISSION NATIONALE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La séance annuelle de la Commission nationale de la coopération décentralisée

ciations nationales de collectivités locales et de tous les Ministères

formuler toutes propositions visant à améliorer et renforcer les mo-

de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.



Le 6 juillet 2010, lors du Forum pour la Coopération Internationale des Collectivités, s'est déroulée la réunion annuelle de la Commission nationale pour la coopération décentralisée.

Cette séance était présidée par **Bernard KOUCHNER**, Ministre des affaires étrangères et européennes, en présence d'**Anne-Marie IDRAC** d'État chargée du Commerce

de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.



Coopération décentralisée et développement économique des territoires



Jean-Michel DACLIN

chargé des relations internationales,

La coopération décentralisée se tourne aujourd'hui vers une nouvelle forme, dans des relations qui évoluent vers des questionnements sur la

anticipation sur l'avenir.

L'activité économique et la création d'emploi restent cependant des clefs du développement d'un territoire et les partenaires des pays du terme.

Par ailleurs, les entreprises françaises cherchent à ouvrir leurs marchés, et l'appui institutionnel des collectivités territoriales leur permet une meilleure intégration dans les pays partenaires.

association de 40 entreprises qui ont signé une charte d'éthique, et s'engagent à faire du développement économique et devenir les partenaires économiques de la coopération décentralisée.

la coopération décentralisée, l'implantation de nos entreprises permettant une pérennisation

de l'engagement du secteur privé à l'international.

La délocalisation est un phénomène actuel qui est inscrit dans le mouvement de l'économie mondiale. L'ouverture vers des pays partenaires permet d'assurer un retour commercial et économique naturel pour le territoire du nord.



Animateur :

Jean DUMONTEIL

L'économie de la connaissance, la place de formation dans l'économie des territoires, la structuration de la coopération décentralisée.

coopération décentralisée.



Président de séance :

Jean-Paul BACHY

Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, Président de la commission « affaires internationales et coopération décentralisée » de l'Association des régions de France

Les collectivités territoriales en France sont « donneuses d'ordre », et génèrent de l'activité économique sur leurs territoires.

sont portés par les collectivités locales. Il s'agit ainsi de s'interroger sur le développement économique dans le cadre des coopérations décentralisées.

La coopération décentralisée permet de faciliter la mise en relation des acteurs privés sur le marché international et les collectivités territoriales sont en contact direct avec leur tissu économique. Face à ce constat, comment la coopération décentralisée peut-elle avoir un impact sur le développement du tissu économique local ? Dans le domaine universitaire et de la recherche, comment la coopération décentralisée peut-elle permettre un déploiement des savoirs

La délocalisation représente aujourd'hui une vraie crainte pour les collectivités de voir leurs entreprises quitter leurs territoires. La coopération décentralisée peut permettre, si elle est construite

de manière gagnant-gagnant, de permettre aux entreprises du nord qui s'implantent chez les pays partenaires tout en assurant une

coopération décentralisée peut être un vecteur de développement économique en terme de couverture institutionnelle et d'anticipation

des objectifs politiques (égalité de droits, de devoirs et d'investissement entre les partenaires).



Christiane ECKERT

Maire adjointe de Mulhouse,

Cités unies France est l'outil qui assure la

création d'un réseau d'acteurs, au sein des groupes-pays. Avec son soutien, Mulhouse s'est engagée dans

la mise en œuvre de projets et d'assurer une plus grande professionnalisation.

l'implication de l'administration de la ville de Mulhouse, chaque service dispose aujourd'hui d'une personne relais pour la coopération décentralisée, permettant un réel appui technique et une meilleure implication.

En outre, la ville de Mulhouse a signé une convention de partenariat avec Majunga. C'est essentiellement concernant l'assainissement et l'hygiène des marchés que le projet a été très structurant pour le territoire.

Denis BRUNET

Vice-président du Conseil général de la Vienne, Vice-président de la Commission « relations internationales, coopération décentralisée et francophonie » de l'ADF



D

La coopération décentralisée. Le Haut Conseil pour la Coopération Internationale (HCCI) a

identifié des territoires dans la coopération décentralisée.

même si une évolution est en cours.

se positionner sur cette nouvelle ligne de crédit. Les grandes organisations internationales s'y investissent, la Banque Africaine de Développement donne des « facilités » pour les initiatives de micro-



Alain YVERGNAUX

Conseiller du président de la région Bretagne pour les Affaires européennes et internationales

L'enjeu de la réduction des inégalités concerne toutes les collectivités territoriales et il ne faut

pas négliger le développement économique, la création d'emploi, d'entreprises et la formation d'entrepreneurs. En Afrique, 80 % des produits sont importés,

et dans ce domaine que les efforts de la région Bretagne se sont concentrés.

La coopération décentralisée permet l'augmentation de la production (par exemple, 2 hectares) et l'amélioration des rendements. L'agriculture africaine s'appuie sur

un système de production (semences), à l'amont de la production (stockage, transformation) et à l'aval (distribution).

La région Bretagne entreprend ainsi un grand projet de recherche

sur les petites entreprises, qui sont devenues des PME et structurent au fil du temps l'économie locale. L'origine de l'émergence d'un secteur économique dynamique.

Le développement entrepreneurial en Afrique de l'ouest, à travers la création d'un centre

de formation. Pendant 1 mois et demi, les africains seront directement en stage dans une PME de Bretagne permettant de comprendre son fonctionnement.

Elles sont des « metteur en mouvement » et ont la légitimité

de créer des associations. Il est par ailleurs important de voir que l'ouverture à l'international peut être à l'origine d'un développement d'activités économiques dans la collectivité du nord.

3 idées clés

La coopération décentralisée peut permettre aux PME et PMI de s'insérer sur de nouveaux marchés dans les pays du sud dans le respect d'un cadre éthique tout en apportant une expertise réelle répondant aux priorités du partenaire du sud

L'activité économique et la création d'emploi sont les clefs du développement des territoires, c'est ainsi en appuyant la création d'une véritable classe entrepreneuriale que la coopération décentralisée peut stimuler l'économie des territoires au sud

Le microcrédit est une solution adaptée aux contextes locaux des pays du sud, les collectivités locales doivent se positionner et trouver les modalités d'accompagnement des projets de micro-entrepreneuriat dans leurs collectivités partenaires



Les échanges ont notamment concerné les changements d'échelles de la coopération décentralisée, les liens potentiels entre l'ouverture des



A

d'actions prioritaires des collectivités territoriales. Il a par ailleurs précisé l'intérêt de pouvoir tenir la séance annuelle de

la coopération décentralisée en apportant de fait, une plus grande cohérence dans l'organisation des agendas de la coopération décentralisée.



Mobilité urbaine et interurbaine au cœur de la coopération internationale



Président de séance :
Roland RIES

président du groupe-pays Etats-Unis à Cités Unies France

suite de la page 1...

Le transfert de savoir faire et en développement est indispen-



Les coopérations décentralisées avec les Etats-Unis s'orientent essen-

organisatrices qui conceptualisent, et les opérateurs qui mettent en

mentarité avec la recherche fondamentale.

ment. La réciprocité dans les coopérations décentralisées n'est donc autogérées entreprises chez les partenaires.



Bernard SOULAGE

L

transports qui alimentent les gaz à effet de serre,

pourraient s'inspirer dans le cadre de leurs politiques.

loppées dans les pays en développement sont ingénieuses, notamment à

décentralisée horizontale entre des pays et collectivités au même niveau

dans les coopérations décentralisées alors que les transports peuvent avoir un impact positif sur l'écologie et la protection de l'environne-

femmes et l'insertion professionnelle.



Cynthia GHORRA-GOBIN

Directrice de recherche au Centre national de la recherche

Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de aspects de notre vie quotidienne. Depuis 2005, un

tiale des villes vers les « city regions » et la « green

ressources foncières et agricole et entraîne un allongement des distances.

nauté Hispanique a mis en place de manière autogérée un réseau de petits

sommes aujourd'hui dans un changement de paradigme et la recherche

Les leviers pour un accès durable



Coprésident de séance :
Jacques PÉLISSARD

Président de l'Association des maires de France

suite de la page 1...

En matière de coopération décentralisée, l'appui de Cités unies



Vincent DUSSAUX

L

des acteurs de la coopération internationale pour faciliter les initiatives locales dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, à travers des missions d'appui conseil gratuite et de

le domaine de l'eau et de l'assainissement entre 2006 et 2009 et de dresser une typologie des acteurs et des actions qu'ils conduisent.

300 acteurs et 650 projets ont été étudiés à partir de données collectées de fonds et de la Commission nationale pour la coopération décentralisée et de l'assainissement s'élève à 18 millions d'euros en 2009.

l'eau. Ces 18 millions d'euros sont utilisés pour les dépenses et les

AFD, Union européenne, Fondations), permettant en moyenne de mul-

Les actions de coopération décentralisée dans un partenariat direct

millions d'euros en 2009. Les collectivités s'engagent essentiellement actions sur le renforcement des capacités.

Lionel GOUJON

Consultant en Management et système d'information pour l'Agence française de développement

S

ment réside dans l'accès à l'eau et à l'assainissement. La tension sur la ressource en eau va s'accroître, particulièrement les zones de « stress hydrique », entraînant une concentration des populations dans

de manière pérenne. Entre 2007 et 2009, les actions de l'AFD ont

dans un environnement assaini.

d'Agences de climat).

rés), la production intellectuelle et la communication (réalisation

approche multi acteurs.

3 idées clés

Il est nécessaire de réfléchir à une meilleure interaction entre les politiques de mobilité et les politiques d'urbanisme

Les politiques de mobilité entraînent des responsabilités sociales, environnementales et éthiques de la part des décideurs

Dans les pays en développement mais aussi dans les pays occidentaux, la question du transport informel est une clef de compréhension des problématiques de mobilité



Coprésident de séance :
Henri BEGORRE

L dans des actions de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Les programmes se développent sur les questions de participation,

pour la mise en place de ce service.

« Dans la coopération décentralisée, l'eau et l'assainissement prennent une part importante depuis longtemps car l'eau est un élément de vie »



Denis SIMONNEAU



Le continents, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique Latine, l'énergie éolienne, le solaire, le groupe est le

et son action s'étend dans le domaine de l'eau et des déchets à tra-

Président de séance :
Michel DESTOT

Président de l'Association des maires de
Vice-président de la Commission des affaires



Aujourd'hui, 20 % de l'action inter-
des collectivités locales. Le dévelop-

est un domaine de l'action internationale dans lequel les grandes collectivités peuvent s'engager.

En 2050, 70 % de la population mondiale sera ur

tivités dans le développement territorial. Cependant, il faut que les peuples du XXI^{ème} siècle soient associés à la construction de leur cadre

peut saisir les demandes les attentes des populations.

Aujourd'hui, 1,6 milliards d'êtres humains n'ont, ni accès à l'électricité, ni à toute forme d'énergie moderne. Pourtant, trop peu de projets sont menés dans le domaine de l'énergie. Il faut donner des réponses pour l'accès à l'énergie des collectivités du sud tout en prenant en

pas sans un accompagnement et une action commune des acteurs du nord et du sud. Certaines coopérations s'engagent dans le domaine des



Frédérique HERY
Chargée de Mission, Fondation Veolia Environnement

La Fondation Veolia mène 2 différents types
appel à projet qui soutient 150 projets par an, dans les domaines de l'environnement, l'insertion professionnelle, et les actions de solidarité internationale notamment sur l'ac-

mise à disposition du savoir faire pour de l'aide d'urgence et progressivement sur des projets plus structurants dans l'eau et l'assainissement. L'approche multi acteurs est privilégiée notamment à travers un partenariat avec la Veolia force dans le domaine de l'eau, des déchets, des transports et de l'énergie, mais aussi avec l'Unicef, les

La stratégie de la Fondation Veolia se construit sur 3 principes, le respect de la demande et des politiques sectorielles des pays, la
té, éducation, développement local). La Fondation propose un appui montage des projets, la conception d'équipements et d'ouvrages, la

et appui conseil au Burkina Faso, avec la région Poitou Charente en



Liliane CHAUFFREY

Le principe d'action des Agences a été mis
proposer des politiques de l'eau sur des territoires hydrographiques cohérents, au plus près des réalités économiques et écologiques.

rural, les types d'activités. Les Agences travaillent selon une logique
qu'elles s'engagent depuis 30 ans dans des actions internationales. Les

tures d'accès, la gestion intégrée des ressources en eau et l'accompagnement des ressources humaines et de la gouvernance. Les Agences sont impliquées dans 260 coopérations institutionnelles dans 52 pays. Entre 2007 et 2009, les 6 agences ont investi 16,4 millions d'euros sur 320 projets dans 40 pays majoritairement en Afrique de l'ouest et à Madagascar, mais également en Asie centrale et en Amérique latine.

3 idées clés

L'eau est un bien public mondial, mais la ressource est locale, entraînant des enjeux à toutes les échelles

En 2009, le volume des dons des collectivités dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (6 % de l'aide publique française), a été supérieur aux aides de l'Etat et de l'AFD réunies

La France a annoncé un doublement de ses investissements soit près de 300 millions d'euros pour l'année 2009, plus de la moitié étant à destination de l'Afrique subsaharienne



Laurence ABEILLE
Présidente de l'Agence régionale de l'environnement et

L sommet de Copenhague de 2010 a fait ressortir la lenteur des initiatives d'action conséquent pour les collectivités françaises à l'international,

stocks. Cependant, elles sont aléatoires et demandent une utilisation initial important. La coopération décentralisée est un instrument fort

tions de pérennité et de gouvernance qui sont les premières missions de l'action des collectivités.

La coopération décentralisée représente un apport organisationnel pour avancer dans les différents domaines du développement, tels des pays du sud. Les projets dans le domaine de l'énergie nécessitent

La coopération décentralisée est un catalyseur de moyens, le développement de l'énergie mais plusieurs solutions à associer. Les ressources de la planète sont limitées et s'orienter sur une seule énergie comme les

Les projets sur l'énergie représentent des investissements lourds, les ainsi être co-acteurs dans une nouvelle dimension de la coopération doit être orientée autour de 4 dimensions primordiales, l'égalité sociale, l'activité économique, le respect de l'environnement et la prise en compte des cultures locales.

Yves MAIGNE
Directeur de la Fondation Energie pour le Monde (FEM)



Depuis 1990, la Fondation énergie pour le monde (FEM) appuie des projets d'apport en énergies modernes avec les sources produites sud, spécialement pour les populations rurales

ont donné accès à 1 million de personnes dans 27 pays, avec une action aujourd'hui concentrée sur 10 pays essentiellement.

La plupart des initiatives énergétiques visent le domaine social, pour etc... Ces actions à petite échelle sont positives mais il faut changer d'échelle, agir de manière plus large au niveau géographique, mais et économiques.

tés par des élus, et ce sont les collectivités dans le cadre de leurs homologues du sud. L'appui institutionnel pour l'organisation territoriale est pertinent, notamment à l'échelle des intercommunalités.

l'énergie est une clef dans les pays en développement. La coopération décentralisée peut apporter et transmettre l'importance de cette action auprès des populations, notamment par la mise en place de normes et de cahiers des charges (Agenda 21).

Les questions de gouvernances locales doivent également être prises en compte, notamment pour le paiement des services d'électricité qui entraînent une circulation de l'argent. Les collectivités doivent

doivent être coordonnés par les autorités locales qui ont une vision

L'action doit associer les partenaires techniques, les opérateurs, et solutions nouvelles. Le partenariat de la Fondation énergie pour le

3 idées clés

Les grandes villes ont les compétences concernant la maîtrise de l'énergie, l'habitat, les transports, mais les actions dans ces domaines n'ont de sens que s'ils sont accompagnés d'une réflexion structurante en matière de développement local

L'Atlas de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) répertorie seulement 21 projets dans le domaine de l'énergie sur plus de 12 000 projets, signe d'une action encore trop faible des collectivités dans ce domaine

L'énergie renouvelable peut coûter cher en terme d'investissement initial mais est plus économique pour l'utilisateur que les énergies classiques

Coopération décentralisée et fracture numérique : outils et mécanismes pour une éducation numérique en Afrique



Président de séance :
Albert-Claude BENHAMOU
 Délégué interministériel pour l'éducation numérique en



En Afrique, on utilise encore la craie et souvent ni cahiers, ni manuels, ni électricité - construire à partir du numérique.

est un programme gouvernemental qui doit permettre de créer des ressources pédagogiques éducatives adaptées. Ce programme se construit avec les enseignants et les gouvernements africains, notam-

dans le projet proposeront une assurance en cas de panne pendant 3 ans. Les enseignants africains passent 4 heures par jour pour écrire les

L'enregistrement de ressources sur un disque dur peut permettre d'enregistrer les cours et les ressources éducatives de la maternelle

2010 par le cursus élémentaire, dit « classe d'initiation » en Afrique francophone.

transport. Les enseignants disposeront d'un stylet infrarouge permettant d'écrire, d'effacer, et de cliquer. Dans des classes souvent trop chargées, les manuels numériques permettront de donner accès à tous

L'engagement de 15 millions d'euros par an sur 3 ans du gouvernement français illustre l'implication forte de l'Etat dans l'éducation

ainsi apparaître des initiatives informelles, notamment les écoles communautaires dans les villages, mises en place par les villageois

« *Les africains sont engagés pour l'éducation de leurs*

La classe numérique, de notre point de vue, peut devenir une classe citoyenne, proposant l'enseignement primaire le matin, les cours

pourrait devenir l'outil du village pour l'éducation sanitaire ou cultu-

ration décentralisée se mettent d'accord sur les programmes de jumelage numérique.

3 idées clés

L'engagement des collectivités territoriales avec la DIENA permettrait d'inscrire le programme d'éducation numérique en Afrique dans un cadre institutionnel pérenne

L'édition des programmes africains se fera sans copyright, la dématérialisation des ressources pédagogiques sera libre de droits pour que les professeurs puissent enrichir les ressources éducatives, vers une bibliothèque du savoir et de la pédagogie

L'objectif du projet est que la révolution numérique en cours soit appropriée par les Africains en même temps que par les écoles occidentales

Hubert JULIEN-LAFERRIERE
 Président de l'Agence mondiale de solidarité numérique



L'accès au savoir pour tous représente aujourd'hui un enjeu clef du développement

l'accès, associés à des usages et des contenus adaptés composent les conditions pour une

L'éducation représente une entrée à privilégier car elle répond de

créée la Délégation interministérielle pour l'éducation numérique en actions en faveur du développement de l'enseignement numérique.

questions numériques (de 6 dossiers en 2006 à 30 en 2010) montre que d'un intérêt grandissant de la part des collectivités locales françaises.

de l'Information et de la Communication) sur le développement des

Pascale LUCIANI-BOYER

maires d'Ile de France (AMIF)



La France est le 8^{ème} pays en terme d'équipement et 25^{ème} en terme d'usage dans l'Union européenne, illustrant le grand décalage sur le territoire français entre les acquisitions et l'usage qui en est fait. Les e-jumelages représentent une piste pour

jumelage est ancienne.

elle entretient un jumelage depuis 40 ans. Le projet se construit sur des contenus pédagogiques.

« *Le numérique a entraîné des changements comportementaux dans les vies personnelles et professionnelles, nous sommes passés de l'information de haut en bas, à une in-*

tiques, et la seconde à l'échange entre les enfants.

L'Association des maires d'Ile de France (AMIF) s'engage à soutenir les

une compétence nationale, les rectorats doivent être en capacité de travailler avec leurs homologues au sud, pour mettre en adéquation et



Animateur :
Jean POULY
 Directeur de l'Agence mondiale de solidarité numérique

L'Agence mondiale de solidarité numérique travaille à la réalisation des kits de jumelages éducatifs, sous la forme d'une mallette composée d'un projecteur interactif, d'un petit ordinateur, d'un stylet, d'un disque dur et d'en-

travaille actuellement avec le gouvernement français et avec les gouvernements et enseignants africains pour créer les contenus.

Ce programme de jumelage numérique pourrait s'appuyer sur les

ainsi un vrai engagement de la part des collectivités sur cette thématique. La prochaine étape du projet vise à travailler sur la mise en place de centre de ressources qui serviront de « stations services

se mettre à jour sur les contenus.

Les kits de jumelage éducatif permettront de partager des contenus pédagogiques et culturels dans le cadre des actions de coopération

territoires partenaires. Les communautés de migrants sont un soutien essentiel sur lequel la coopération peut s'appuyer, en témoigne

d'éducation.



Florence DURAND-TORNADRE
 Directrice de l'association Villes Internet

Villes Internet travaille depuis près de 15 ans sur l'appropriation sociale des nouvelles technologies. Les nouvelles technologies ne sont pas qu'un support pour la coopération décentralisée permettant un meilleur suivi et une meilleure coordination, elles permettent aussi de rapprocher les populations par le

tion, et de lutter contre le racisme et les discriminations. Les Béné-

Depuis 3 ans Villes Internet a lancé un programme parallèle, « école - ment sur les usages de l'Internet dans l'école. La plateforme ras-

partenariat avec le Programme de développement municipal (PDM)

gramme se construit autour des notions d'éducation, de citoyenneté, et de démocratie et s'appuie sur la mise en réseau des acteurs.



Intercommunalité et coopération décentralisée



Président de séance :
Bruno BOURG-BROC
Député maire de Châlons-en-Champagne, Président de la Fédération des maires des villes moyennes



La réunion de la Commission nationale pour la coopération décentralisée

du 8 juillet 2009 a reconnu l'action des intercommunalités comme étant une des clefs de l'avenir de la coopération décentralisée.

Les réalisations d'envergure

Essonne dans la région de Kayes au Mali sur le thème de l'accès à

Minh ville au Vietnam.

« *La coopération décentralisée entre les intercommunalités apporte son concours au renforcement de la démocratie* »

La coopération décentralisée des intercommunalités n'est pas nouvelle mais elle connaît un nouvel essor ces dernières années. Les intercommunalités et 70 de Pays. Les coopérations intercommunales ne sont

visent à les coordonner. Concernant les projets d'appui à l'aménagement du territoire, il est important pour les intercommunalités en coopération de ne pas proposer une reproduction du modèle français



Catherine GRANEL
du Centre de la Martinique

Les actions de coopération décentralisée de la Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique se sont construites à partir de des actions de coopération depuis longtemps,

L'ancien maire du Lamentin, actuellement président de la Communauté d'agglomération pour mener un projet d'inter-

communalité d'agglomération proposant un appui technique et institutionnel.

et géographique permettant de faciliter la mise en place d'un projet de coopération. Les principales entrées du projet porteront sur le volet institutionnel.

Le transfert des compétences de la coopération décentralisée vers la communauté d'agglomération de Châtelleraut s'est construit sur les

projets de coopération.

Claude NICOLET
Adjoint au maire de Dunkerque, vice-président de



de 1969, c'est la plus ancienne de France. Elle s'est appuyée à la fois sur les jume-

à l'origine de programmes plus structurants comme le programme européen mené en Algérie et un partenariat récent avec le Brésil.

La constitution de la Communauté d'agglomération et son accumu-

Le partenariat avec la ville de Vitoria au Brésil s'est construit sur

la Communauté d'agglomération de Dunkerque vise à apporter une ingénierie sur cette répartition des compétences territoriales.

Dans certaines villes moyennes des pays en développement, les services sont gérés par le secteur privé, entraînant une gestion des services pu-

Pierre POUGNAUD
Conseiller technique auprès du délégué pour l'Action
Affaires Etrangères et Européennes



La Délégation

ment sur la réalisation d'un Vademecum sur l'intercommunalité et la coopération décentralisée, proposant un document de 20 pages et un site Internet dédié. Ce document servira de mode d'emploi juri-

La réalité de la coopération décentralisée des intercommunalités a évolué et elle est représentative des changements du paysage admi-

ment pour les petites communes qui à travers la mutualisation des moyens peuvent entreprendre des actions de coopération.

« *La coopération décentralisée permet la respiration des collectivités territoriales, grâce aux intercommunalités,* »

perenniser l'action des communes engagées à l'international. Il s'agit donc de proposer des transferts de niveau de compétence sans entraîner un dessaisissement des Communes centres. Le développement d'intercommunalités en Afrique, en Europe de l'est, en Amérique latine est à l'origine d'une forte augmentation des demandes sur l'ingénierie territoriale et de savoir faire intercommunal, ces dernières

pas une structure privilégiée par le gouvernement, cependant il est nécessaire que tous les types d'intercommunalités participent à la

Les coopérations en partenariats avec les intercommunalités européennes sur les grands projets d'infrastructure (eau, assainissement, transport) doivent être privilégiées. Cet élargissement de l'action

Jacques RAYNAUD
Directeur des relations internationales de Châtelleraut



Actuellement la Communauté d'agglomération de Châtelleraut dispose des compétences de coopération décentralisée avec la région de Kaya au Burkina Faso. Les maires des 12 communes de la Communauté d'agglomération

du partenaire. La mutualisation des moyens a permis de disposer d'un

des territoires partenaires a poussé les élus châtellerautais à se saisir de l'intercommunalité comme outil de coopération décentralisée.

Le transfert des compétences de la coopération décentralisée vers la communauté d'agglomération de Châtelleraut s'est construit sur les

3 idées clés

L'intercommunalité est une réponse concrète aux manques de ressources humaines et de capacités techniques des collectivités des pays en développement

La coopération décentralisée ne doit pas se limiter uniquement à des processus juridiques et administratifs sans engagement politique réel

Sur les problématiques de l'aménagement du territoire, l'échelle d'une Communauté d'agglomération est très pertinente, elle permet de penser le centre urbain en articulation avec ses périphéries



Subventions européennes en faveur de la coopération décentralisée : quelle place pour les collectivités territoriales dans la politique européenne d'aide extérieure ?



Bertrand GALLET
Directeur général de Cités Unies France

Fimportant pour les collectivités françaises de européens. Le programme thématique Acteurs le réseau Plateforma, les dispositifs d'appuis

peuents sont autant d'outils visant à améliorer la coordination entre l'UE et les collectivités territoriales. Cités unies

européenne, l'accompagnement à la rédaction des notes succinctes et des dossiers, et l'accompagnement des relations avec la Commission européenne.



Camille BORELLA
Chargée des relations avec les institutions européennes à Cités Unies France

L'étude co-réalisée par Cités Unies France et l'AFD « la coopération internationale des collectivités territoriales et l'Union européenne » présente les coopérations dans 6 pays euro-

de leur positionnement vis-à-vis des programmes européens. Les pre- tion et l'aménagement du territoire. Quelques chiffres montrent les n'ont jamais répondu à un appel à proposition européen et parmi

ressources humaines, le cloisonnement des services, l'inadaptation

Les réponses attendues sont l'accompagnement au montage des dos-

en Italie dont les collectivités françaises pourraient s'inspirer est la des collectivités étant à disposition des collectivités qui répondent



Stéphane GERBAUD
Calais

L'es porteurs de projets. Il est composé d'un projets par la mise à disposition d'un consultant

nécessaire pour les projets européens.

Le dispositif permet d'intervenir sur tous les programmes gérés par la

cadres administratifs des collectivités territoriales françaises.

3 idées clés

Les financements européens pour la coopération décentralisée se diversifient mais les collectivités territoriales françaises ont encore du mal à se les approprier

Les procédures européennes lourdes et le vocabulaire précis des dossiers d'appels d'offre sont difficiles à appréhender pour les élus

Diversifier les mécanismes de subvention avec de l'aide budgétaire directe, de la gestion déléguée ou encore des pool funding (fonds de financement) sont des solutions à envisager pour les dispositifs européens

Président de séance :

Pierre SCHAPIRA

Adjoint au maire de Paris, Chargé des relations internationales, des affaires européennes et de la francophonie



La ville de Paris a mis en place un projet de renforcement des capacités du personnel

nancements européens dans leurs coopérations. L'enjeu est de trouver

notamment les 30 millions d'euros mis à disposition des autorités locales chaque année pour la coopération décentralisée.

ment a un impact positif sur l'intégration des minorités et l'animation culturelle dans les collectivités européennes.



Pierre-André FIEVET

française de développement

L'tion des conditions de vie des populations dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement rural, des PME, de l'accès à l'eau et à l'assainissement, de l'énergie et des transports.

agences sur le terrain.

2,1 pour les pays ACP.

riales françaises qui sont des acteurs clefs du développement et de la coopération internationale. Un accord de partenariat a ainsi été signé avec Cités unies France en 2006, renouvelé en 2010.

mission comme le « Fond infrastructure ACP », la « facilité pour la Méditerranée », la facilité investissement pour le voisinage » (FIV) ou encore la « Latin America Investment Facility » (LAIF).

Avec Cités Unies France, l'AFD s'engage dans la mise en place d'un «



Lucie GUILLET

Créé en 2008, Plateforma est un réseau informelles européennes et internationales des collectivités engagées dans la coopération décentralisée et les représente auprès des institutions euro-

politique auprès de la Commission et du Parlement, et le travail techniques.

Le travail avec la Commission a permis de faire évoluer l'appel à proposition notamment sur les thématiques du développement économique, et du renforcement des capacités, sur l'allongement des calendriers, et

2014-2020, Plateforma est une structure partie prenante du dialogue structuré.



Christophe ROUILLON

rédacteur de l'avis du Comité des régions sur la coopération décentralisée

L'd'agir de ville à ville car les interventions des tiques face à la crise économique mondiale, les

Le comité des régions est une structure représentative des

la transparence, la reconnaissance des collectivités, l'appropriation des projets par les partenaires, et la capitalisation d'information. Il vient de lancer son Atlas des coopérations cartographié pour mettre

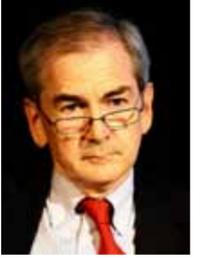
Actuellement le Comité travaille auprès des institutions euro-

an pour la solidarité internationale comme le fait aujourd'hui la ville de Coulaines.

Denis POURCHET

Chargé du programme thématique : Acteurs non étatiques

Commission européenne



ECommission pour la mise en œuvre des programmes de coopération de l'UE. C'est le principal donateur au monde avec 56 % de

162 pays.

La Commission met en place différents programmes à destination des autorités locales de pays du sud et aussi des programmes géographiques pour les pays du voisinage, et le programme Acteurs non étatiques et

collectivités dans le cadre des processus de décentralisation qui de- les domaines de l'eau, de la gestion des déchets, du climat ou encore de l'aménagement du territoire.

dont 30 millions sont à destination des collectivités européennes et contre la pauvreté, l'éducation au développement des populations

les autorités locales françaises, en partie en raison de l'inadaptation de certains points du programme (le système d'enregistrement, les calendriers, les terminologies). Les réajustements pour l'appel à

projets européens.





L'Assemblée générale de Cités unies France s'est tenue le 6 juillet en clôture du Forum pour la coopération internationale des collectivités.

Cette assemblée générale était présidée par Charles JOSSELIN et Bertrand GALLET, respectivement président et directeur général de Cités unies France.

Elle s'est notamment tenue en présence de Louis Le PENSEC, président de l'AFCCRE.

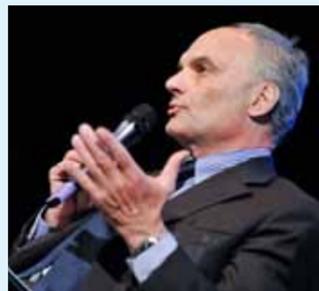
Au-delà de la présentation des éléments formels, propres au bon déroulement de l'assemblée générale, Charles JOSSELIN a rappelé l'importance de l'approche territoriale de la coopération décentralisée, et plus particulièrement celui de l'enjeu de l'éducation au développement dans les collectivités territoriales.



Bertrand GALLET est revenu sur la reconnaissance progressive de Cités unies France par l'ensemble des fédérations nationales de collectivités territoriales (ARF, ADF, AMF, AMGVF, FMVM).

Il a par ailleurs évoqué l'ouverture de Cités Unies France à de nouvelles prestations de services sur les questions européennes, la microfinance, la santé publique et sur l'ouverture récente des groupes-pays émergents et des groupes thématiques.

Le compte rendu de cette assemblée générale est à la disposition des membres de CUF qui peuvent en faire la demande auprès de la Direction générale.



Cités Unies France

9, rue Christiani 75018 Paris

Tél : 01 53 41 81 81 - Fax : 01 53 41 81 41

Mail : coop-dec@cites-unies-france.org



Le point de vue du Secrétaire Général de la COMMISSION NATIONALE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



Le ministère des affaires étrangères et européennes soutient toutes les initiatives qui permettent de faire avancer la coordination, la meilleure articulation entre les différents acteurs de la coopération internationale et le partenariat en faveur du développement. C'est la raison pour laquelle il finance les groupes pays de Cités Unies France ouverts librement à toutes les collectivités intéressées et se rejoint de la tenue chaque année d'un forum de la coopération internationale des collectivités territoriales qui permettra à ces groupes pays d'être plus accessibles et favorisera une plus grande cohérence dans l'agenda de la coopération décentralisée. La Commission Nationale de la Coopération Décentralisée proposera à cette occasion un rendez-vous régulier. La Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) sera à la disposition des collectivités pour leur présenter ses outils d'information et de soutien et la stratégie de l'État, mise en oeuvre avec la participation de ses agences, en particulier l'AFD et Cultures France.

Antoine JOLY, Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, Ministère des Affaires Étrangères et Européennes

Retrouvez toute l'information et l'actualité de la coopération décentralisée ainsi que les publications thématiques sur le site de Cités Unies France

www.cites-unies-france.org





Président de séance :

Antoine JOLY



et européennes (MAEE)

Aujourd'hui, le premier souci du Ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) est de mettre de la cohérence dans

doit également se faire au niveau des ren-

venir uniquement de l'Etat, elle doit aussi être issue des acteurs de l'articulation entre collectivités locales et Etat.

Le MAEE a donc mis en place des instruments de dialogues entre l'Etat

leurs territoires, qui sont souvent les opérateurs des collectivités.

région agissant à l'international et représentent le maillon entre l'Etat

animateur. C'est pourquoi il faut construire un cadre de relation entre

les organismes de l'Etat, cependant, la transmission d'information du local vers le national.

Le MAEE propose des outils d'appui à la coopération décentralisée, l'Atlas de la Commission nationale de la coopération décentralisée de relais pour une meilleure mise à jour et une utilisation accrue.

internationale de leurs territoires.



Bénédicte RECAPPE

Coordinatrice de Cap Coopération, réseau aquitain,

Cap coopération n'est pas simplement une de facilitateur de projet en mettant en place

La coopération décentralisée est un outil qui permet d'entreprendre permettent d'impliquer tous les acteurs d'un territoire et de fédérer leurs actions. Il s'agit aujourd'hui de parvenir à faire connaître les



Frédéric TRICOT

Président de CentreAider, réseau de la région Centre

L'Association française pour la coopération des communes et des régions européennes

solidarité internationale, avec Coordination

d'une meilleure coordination de l'action internationale.

le national et le local. La signature de conventions pour mutualiser

pourraient aussi proposer un accompagnement différencié selon que rager la mutualisation des actions.

Rose-Anne BISIAUX

Présidente de l'Association des professionnels de l'action internationale et

L'Arricod a été créée il y a plus de 15 ans, réunissant les respon-

L'Arricod organise une réunion annuelle pour capitaliser à partir des tivités locales. Cette université d'automne se tient chaque année à

Le réseau est ouvert à tous et organise des réunions au niveau régional nationale à l'échelle de la région. L'AFD est partenaire de la prochaine université d'automne, qui portera sur « les partenariats avec l'É



Animateur :

Nicolas WIT

Directeur général adjoint de Cités Unies France

Cités Unies France assure l'animation nationale des actions des collectivités locales fran-

propres à chaque réseau qui deviendra l'interlocuteur pivot de son champ d'action.

tés à chaque réunion des groupes géographiques.

Le niveau national peut assurer les contacts institutionnels, et les d'acteurs de leurs territoires respectifs.



Rose Marie DI DONATO

L gation d'adhésion. Aujourd'hui on compte 9 die, CentreAider pour la région Centre, Cer-

constitution en Picardie et en Bretagne. La création diffère suivant les régions, même si elle vient souvent de la conviction des personnes qui cherchent au niveau régional les outils pour dialoguer et mener des

qui sont ensuite plus impliqués dans les coopérations décentralisées des collectivités.

partenaires,

à l'international, - L'animation, l'échange et la concertation entre les acteurs.



Maryse DUSSELIER

ration décentralisée à l'Association des régions de France

L travaille avec les régions, leurs élus et leurs techniciens, ainsi qu'avec les autres départements de France (ADF), l'Association des maires de France (AMF), Cités unies France, mais encore très peu avec les ré-

est le principal frein à une meilleure coordination.

alimentaire, les migrations internationales, des sujets sur lesquels et alimenter les groupes de travail. Le cloisonnement des actions ne tures actives en France pour l'action internationale.



Anjara MANANTSARA

Directrice générale de la décentralisation, Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation de Madagascar

Le processus de décentralisation à Madagas-

l'Etat et des collectivités. Le découpage du

rentes entités autonomes qui ne disposent encore d'aucun transfert tache ainsi à développer une stratégie d'appui et de renforcement des capacités locales, notamment par le soutien à la mise en place d'une association des régions de Madagascar.

La décentralisation s'est mise en place en 1995 pour les communes et en 2004 pour les régions. Les multiples changements de ministères de tutelles sont à l'origine d'un manque de clarté de l'administration

est composé de 22 régions, de 119 districts et de 1 549 communes. Les processus ont été largement acceptés mais tardent à se mettre en place, les seules entités autonomes étant les communes depuis 2005.

La mise en place du Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation doit servir de passerelle entre les différents échelons. Le Ministère a ainsi mis en place une plateforme pour échanger

locales, notamment à travers la relance du Fond de Développement Local pour l'appui à la maîtrise d'ouvrage.

sée à Madagascar, elle est ainsi appréhendée selon un angle réducteur. 80 % des conventions de partenariats sont signées avec les collectivités locales françaises, la première datant de 1961, cette présence

gaches, la coopération décentralisée représente un réel soutien que le ministère souhaite promouvoir, notamment par l'intégration des coo-

l'approche pluri-acteurs, la promotion des actions sud-sud, la création d'un site Internet et la rencontre des délégations françaises.

tions des collectivités françaises, la promotion de la maîtrise d'ouvrage communale ou régionale, le respect de la séparation des fonctions et pouvoirs à Madagascar, la coordination entre les différents



Florian MARCHADOUR

Chargé de mission coopération décentralisée pour l'Aménagement du territoire et de la décentralisation

Aujourd'hui, le programme national du foncier entreprend un travail de profondeur sur la mise en place des guichets fonciers au sein des intercommunalités. Cet outil aura vocation à internaliser les ressources au sein des régions. La coopération décentralisée pourrait s'insérer dans ce processus et appuyer la mise en place des

nant sur le territoire malgache. Dans chaque région une personne déléguée sera en charge de recenser les actions de coopération et

initiés par les acteurs de la coopération. Au sein de la Direction générale des collectivités locales, la mise en place d'un guichet unique central assurera la gestion de cette plateforme qui deviendra ainsi le point focal de la coopération décentralisée à Madagascar.

Les partenaires français et européens se doivent ainsi de travailler en coordination avec les associations locales. La société civile peut être un des maîtres d'œuvres des communes.

Président de séance :

Alain HUARD

Vice-président du Conseil général de l'Eure, président du groupe-pays Madagascar



Différents événements ont marqué la vie du groupe-pays Madagascar ces derniers mois et

Lors d'une rencontre à Paris le 5 février 2010,

rité) sont revenus sur les origines et les conséquences de la crise politique actuelle.

Le 11 avril 2010 le groupe-pays a participé au colloque « Madagascar 2010 : souveraineté nationale, maîtrise des ressources et crise politique ». Le 4 mai 2010 le groupe-pays a co-organisé avec le Pro-

l'accès à l'eau et à l'assainissement à Madagascar.

Le 26 mai à l'Agence Française de Développement (AFD), s'est déroulé

des actions de coopération et un éparpillement des interventions sur chaque territoire. En effet, trop souvent, les acteurs et les projets se superposent sur une même zone sans se connaître ni échanger sur

pement structurante dans la continuité.

Cités Unies France répond à cet enjeu de coordination, et travaille

territoriale.

partenaires du sud, et non d'initier des actions uniquement en fonction de leurs compétences propres.

Michel BOCK

Président de la Commission des affaires internationales et européennes du Conseil régional d'Ile-de-France, en charge du groupe Madagascar pour l'Association des régions de France



Aujourd'hui, la région Ile-de-France développe 15 partenariats de coopération décentralisée et Madagascar est une des régions prioritaires. La coopération avec Madagascar

Approfondir la régionalisation avec Madagascar, promouvoir les coopérations sud-sud, notamment entre Madagascar et la ville de Hanoi dans le domaine des transports, ainsi que

le troisième volet de l'action de la région Ile-de-France s'attache à

Cédric BAECHER

Chargé de mission pour la Fondation Veolia environnement



La Fondation Veolia est un acteur modeste,

logue et de liaison. C'est pourquoi Cités unies France représente un point d'ancrage essentiel pour la solidarité internationale. Le

l'importance de pérenniser les actions de solidarité.

des compétences universitaires, techniques et institutionnelles. Les communes, leurs élus et équipes techniques, ainsi que les ministères de tutelle représentent des intermédiaires privilégiés par la Fondation Veolia.

La fondation assure un mécénat de compétence, propose l'appui de la maîtrise d'ouvrage communale. Le projet travaille à la réhabilitation d'une école primaire et l'appui à l'équipe technique municipale.

dans le quartier d'Ivato. Les alternances politiques dans les communes compliquent souvent la pérennisation des projets.

La Fondation Veolia souhaiterait que les collectivités locales financent le développement Communal d'Ivato. Le programme n'est pas dans un calendrier court et d'aller plus loin.

La phase de diagnostic territorial et de construction méthodologique est primordiale pour la réussite et la pérennisation d'un projet de développement.



Président de séance :

Antoine JOLY

et européennes (MAEE)

La coopération avec le Maroc est très active, et elle dispose d'outils innovants, notamment le Programme d'Appui à la Décentralisation

la maîtrise d'ouvrage locale et pour la formation des élus. L'accueil, récemment encore,



peennes marque une réelle volonté de soutenir la coopération décentralisée vers le Maroc.

En atteste un nouveau dispositif qui se décline en 3 volets :

le développement local, le développement et la professionnalisation

l'aménagement du territoire et le développement touristique, le développement et l'animation économique. L'originalité du projet réside dans la participation de l'Etat et 10 % de la collectivité territoriale). Un comité de sélection

françaises de manière plus ponctuelle sans que l'accompagnement

l'offre, les coopérations plus ponctuelles et opérationnelles corres-

- Des séminaires de capitalisation permettront à toutes les collectivités territoriales marocaines qui n'ont pas les moyens de s'engager dans des actions de coopération de participer à des sessions au cours desquelles elles pourront travailler sur des questions prioritaires.

représentants de l'Etat et des collectivités locales. Ce comité sera en

réaliser les ajustements nécessaires.

Ce dispositif se met en place dans le dialogue et en accord avec les autorités marocaines. À travers les 3 composantes du dispositif, il sera

munes de s'engager dans des actions à l'international. Ce dispositif sera également un outil approprié pour les nouvelles collectivités qui pourront s'engager de manière plus progressive dans les projets.

technique construit à partir de l'ingénierie de la collectivité, mais elle va aujourd'hui plus loin, elle permet en effet de rapprocher les positions et les politiques des partenaires notamment concernant

étape, il faut par ailleurs faire du technique et de l'opérationnel dans une

industriels et économiques, les collectivités locales peuvent échanger

Même si les partenariats doivent être opérationnels dans un premier

ments lourds, c'est avant tout des coopérations de nature politique. Aujourd'hui, il faut dépasser les relations « folkloriques » d'échanges de délégations, de vitrine et de représentation, ce sont les nouvelles orientations de la coopération. Les échanges culturels humains ont formé le terreau d'actions plus pérennes qui sont aujourd'hui plus institutionnelles et structurantes. Pour que les actions de coopérations

et multilatéral. Dans les relations entre la France et le Maroc, le co-dé-

l'association d'actions ponctuelles associées à des dynamiques plus

Anne-Marie MEVEL-REINGOLD

Chargée de mission auprès du Délégué,



L

avec la politique de développement du Maroc, et les dispositifs mis en place sont des outils

Maroc. Les nouvelles orientations ont cher-



Abdelouahed OURZIK

Directeur des affaires juridiques, des études et de la coopération pour la Direction générale des collectivités locales du Maroc

Lors des dernières assises à Agadir, les élus marocains ont insisté sur l'importance de la coopération décentralisée dans des termes novateurs. Les assises ont réuni près

volontés d'échanges et ces relations par des actions concrètes.

nomie du pays et donc de limiter les migrations. Les conclusions des assises ont insisté sur la rarefaction des moyens pour la solidarité

Il est par ailleurs important de focaliser les coopérations sur un rapprochement entre les peuples de la Méditerranée, c'est autour d'un rapprochement des personnes et des savoirs faire qu'il faut orienter

place des actions concrètes, à condition qu'elles se développent en synergie avec les mécanismes plus traditionnels. La coopération décentralisée est un outil qui peut permettre de renforcer la démoc-

autocentré que la population sera en mesure de s'approprier.



Médéric PETIT, Président du conseil d'administration de l'Institut pour la coopération internationale des collectivités, en compagnie de la délégation marocaine, de gauche à droite : **Abdelghani GUEZZAR**,

Abdelouahed OURZIK,

Mohammed SAJID,



Jean-Paul BACHY

Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, Président de la commission «affaires internationales et coopération décentralisée» de l'Association des régions de France

Après le Plan d'appui au développement local lancé en 2004, il faut poursuivre et faire avancer la dynamique de co-développement.

un élément clé mais il s'agit d'assurer la constitution d'un comité de

Etats devraient être associés pour la sélection des projets déposés. Il faut que les associations d'élus aient leurs mots à dire sur les critères

la dispersion de l'intervention des collectivités locales. Les orientations politiques demandent d'avoir plus de cohérence dans les actions de coopération, et cette différenciation risque de disperser l'action

mettre en péril le souci de cohésion que l'on essaie de mettre en

françaises pour qu'elles s'engagent plus massivement. Il est ainsi

Les séminaires permettront de mutualiser les actions et de répondre

sur une thématique particulière.





Réunion groupe-pays AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Gérard PERREAU-BEZOUILLE

périphéries »

Le FALP est un réseau de coordination des villes 130 villes, dans une trentaine de pays.

Aujourd'hui, l'Afrique des villes est une réalité, en témoignent les

est passé de 3 % de la population qui vivait dans les villes à 39 % de jeunes.

tour du logement, de la protection de l'environnement, des services

Les élus peuvent apporter des solutions, trouver des politiques in- grandes préoccupations pour la coopération décentralisée :



Gustave MASSIAH

du groupe d'appui au comité d'organisation d'Africités

« Les discussions concernant l'Afrique sont passionnelles, opposant des courants construits sur le pessimisme et le réalisme,

Le dernier sommet à Marrakech avait pour thème « quelle réponse et emploi ». Africités 5 a permis de construire une analyse sur la tiques mutualisant les différents types d'acteurs notamment autour

et économique est surtout sociale, écologique, démocratique, et répondre à ces 4 dimensions de la crise.

Les questions de démocratie et de légitimité des Etats se jouent de plus en plus à partir du niveau local. Les collectivités ont des capaci- pouvant devenir les acteurs de la reconstruction de l'Afrique.

mondiale :
- La montée en puissance des régimes autoritaires,
l'écologie

La mondialisation devrait s'appuyer sur les régions et les grandes mé- tropoles qui représentent un maillon de l'organisation territoriale per-

local et la démocratie. Cette approche régionale et métropolitaine est une piste pour la reconstruction de l'Afrique.

« La coopération n'est pas l'aide, mais la

sur des politiques locales, la lutte contre les inégalités, les questions

Le prochain sommet « Africités » se tiendra à Dakar sur le thème de cette interrelation.

Aujourd'hui, les questions liées à la gouver- africaines.



Coprésident de séance :

Stephane VALLI

Vice-président de la Communauté de communes de Fauci-

Parmi les questions cruciales, il est indispen- mique et le renfor par le biais de la décebntralisation.



François-Paul YATTA

ment économique local en Afrique

Le pement économique local en Afrique) est un pro- gramme pan-africain mis en place à la demande des maires africains à l'occasion d'Africités 4 à gner les collectivités locales et les pays qui le souhaitent dans l'acquisition des connaissances, la formation des res- projets de développement économique local.

Dans une période de transition démographique qui n'est pas encore terminée, toutes les analyses montrent que d'ici 20 ans, on devrait voir

plus que jamais mis au premier plan les préoccupations économiques - prises, les pertes de revenu des populations dont une grande frange

montré leurs limites. Le développement économique local participe de

saire, elle se heurte toutefois à des contraintes.
Sur le plan local :

Sur le plan national : L'application de la décentralisation ne fait pas - diarité, les lois de décentralisation n'étant souvent pas accompagnées

locales sont encore construites dans une approche « a-spatiale ».

En effet, les ressources propres des collectivités ne représentent que œuvre par les collectivités locales ne dépassent pas 5 % des dépenses

collectivités locales et elles n'ont aucun moyen de recours, limitant

notamment concernant l'accompagnement des entrepreneurs et les potentialités du microcrédit, l'interaction entre les villes et la cam-

- L'ingénierie du dialogue : en appuyant les maires et leurs administra- avec les opérateurs privés, premiers acteurs du développement écono- mique local, la coopération décentralisée peut faciliter les partenariats fonction de promotion du développement économique local.

tailles, capacités de productions, valeur ajoutée, interaction entre

Réunion groupe-pays : Co avec l'Europe la diversité de



Coprésident de séance :

Jean-Philippe MAGNEN

décentralisée et au co-développement, Vice-président de la région Pays de la Loire, Président du groupe-pays



gestion des déchets, l'eau et l'assainissement émergent dans toutes - pérations dans une dynamique de réciprocité et travailler sur l'appui

lité reste principale, notamment pour gérer les ressources et investir d'investissement.

Face à l'augmentation des coopérations en Amérique Latine, il serait important de penser à une nouvelle organisation autour de plusieurs groupe-pays à Cités unies France dans une entrée qui pourrait être plus thématique. Parallèlement, la coopération se fait de manière différente selon l'échelon de territoire engagé qu'il soit une ville,

La coopéra- tion fait aujourd'hui le pari de passer d'une approche humanitaire de compassion, presque unilatérale, à une dynamique plus réciproque, impliquant les différents acteurs du territoire (collectivités locales,



Louis-Jacques VAILLANT

à l'Agence française de développement

L'Agence française de développement (AFD) - jourd'hui de plus en plus en Amérique Latine. Les premières actions remontent à 2007 en s'appuyant sur les organisations universitaires

pour les projets dans ce continent s'élève à 600 millions d'euros par an, investissement qui pourrait augmenter à 1 milliard d'euros. A titre de comparaison, la Banque Mondiale dépense 92 milliards de dollars par an à l'échelle de la planète. Cet

tions internationales.

Les projets sont essentiellement développés dans les thématiques

Le - tiales, la protection de l'environnement sont des domaines dans lesquels un accompagnement permettra d'encourager ces pays pour qu'ils soient les moteurs de la croissance mondiale.

L'assainissement et la gestion des déchets seront autant de thèmes

et les collectivités territoriales dans leurs projets de coopération dé-

3 idées clés

- dans une région ou les processus de décentrali- sation avancent lentement, il est important d'asso- cier les autorités étatiques dans les coopérations décentralisées afin d'assurer la réussite et la pérennité du projet ;

- la prégnance des religions associées à des cultures locales très diversifiées doivent être prises en compte pour ne pas perturber les équilibres insti- tutionnels qui sont souvent fragiles ;

- l'ouverture de la CDC à l'international et parti- culièrement dans la région méditerranéenne laisse entrevoir de nouvelles perspectives pour l'action extérieure des collectivités.



Coopération décentralisée des regards latino-américains

Coprésident de séance :
Patrick ALLEMAND



Président du groupe-pays Brésil

Les coopérations décentralisées avec l'Amérique Latine doivent aujourd'hui prendre en considération la dimension continentale dans

lisation se développe de manière plus ou moins forte suivant les pays,

années de dictature. Les actions de coopération se sont construites

politiques. Aujourd'hui, on voit apparaître de nouvelles coopérations

Equateur, en Uruguay.

Depuis près de 20 ans, les coopérations se dégagent progressivement territoriale, et de gouvernance locale, thématiques faisant de l'Agence française de développement un partenaire naturel.

tachées au ministère des affaires fédératives (équivalent du Ministère de l'intérieur français). La dénomination « coopération fédérative »

Un protocole d'accord est cependant en cours pour reconnaître la

principe.

Eugène ZAPATA-GARESCHE
Délégué général du 3^{ème}



Plus de 20 pays comptent une population

et plus de la moitié dans des villes d'un million

dessous du seuil de pauvreté, marquant ainsi des

centaine d'états fédérés ou provinces, près de 200 régions ou départe-

municipalités démocratiquement élues, aujourd'hui, tous les Etats sont dotés d'autorités municipales élues au suffrage universel. La décentralisation s'initie dans un souci économique, et ne s'oriente que dans un

des autorités locales.

tive constitue une limite au processus. Par ailleurs, on assiste à une d'autres formes associatives.

En Amérique latine, les cadres juridiques sont le plus souvent inadaptés tions près, il n'y a pas, dans les collectivités, de services de relations

actions sont hétérogènes et suscitent souvent des réserves de la part de la population.

proches s'opposent : l'une se résume à une assistance, et l'autre vise à une coopération de long terme, un renforcement institutionnel et des

Amérique latine doit s'appuyer :

des femmes, le respect des droits de l'homme, l'environnement et les

-Promouvoir l'internationalisation des collectivités locales et de la coopération décentralisée, impliquant un rayonnement de celles-ci.

Réunion groupe-pays La coopération décentralisée française en Méditerranée



Jean Michel DACLIN



La Méditerranée est un territoire multiple, sement et une culture commune, cette com-

Les votes pour les élections se font dans les

de résidence, à l'origine « d'une fossilisation de l'organisation clanique des territoires » dans laquelle les populations sont enfermées

tifs se fait en fonction des clans et des religions, et ce, également

l'histoire clanique et religieuse du territoire. Les recensements ont

Cette organisation clanique est à l'origine du ralentissement des processus de décentralisation, perçus comme nécessaires par le

maires se retrouvent ainsi souvent seuls pour mettre en place leurs politiques locales.

processus de mutualisation des actions de coopération décentralisée,

de coopération.

patrimoine, des transports et des équipements avec les collectivités

de la décentralisation. Cette entrée par l'opérationnel permet de former progressivement des équipes projets en mesure de porter

tionales qui sollicitent de plus en plus les autorités locales pour leur ingénierie territoriale. migrantes doit faire partie de l'évolution de la coopération décentralisée dans une approche plus intégrée.



Georges MORIN

coopérations méditerranéennes, Président du groupe-pays Algérie

L'Algérie est un pays très centralisé, il a héri-

actuelle résulte de ce mélange d'héritages. Les institutions sont similaires à l'organisation

raison pour laquelle les élus français voient à priori ce système comme vent 10 fois moins de ressources propres que leurs homologues français, tout le reste venant de l'Etat.

dans un échange avec le Wali qui dispose des crédits et des moyens de réaliser - ou condamner - un projet de coopération décentralisée. Parallèlement, les 132 années de colonisation ont laissé des traces importantes. Le système colonial a marqué le peuple algérien, qui a gardé l'image de l'occupation militaire. Mais il a aussi conservé celle de la présence des enseignants et des médecins. Cette image qui reste assez positive est un socle sur lequel les coopérations ont pu se développer.

acteurs des territoires (administrations, services de l'état et société civile). Ces liens permettent de contrer les séismes politiques qui pourraient remettre en question la coopération avec l'Algérie.



Président de séance :
Etienne BUTZBACH



Maire adjoint de Marseille et Président du groupe-pays Maroc

Dans le sud de la Méditerranée, la décentralisation n'est pas toujours évidente, les processus progressent mais sont parfois remis en cause.

La colonisation et la période post-coloniale représentent des éléments

collectivités locales méditerranéennes.

tés civiles, les élus en France et leurs partenaires en méditerranée.

doit pouvoir s'appuyer. Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement des ouvriers qui émigrent vers la France, mais des populations au niveau

utiliser par les acteurs des territoires impliqués.

Pascale CHABRILLAT

Conseillère en Développement International



La

1816 auprès des collectivités locales. Depuis

notamment en Europe et en Méditerranée.

unies France sur l'accompagnement de la coopération décentralisée,

Le focus sur la Méditerranée, s'inscrit dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, cadre dans lequel elle apporte un appui à la politique gouvernementale. Parallèlement, son partenariat avec la Caisse de

d'actions sur ce territoire permet de renforcer les liens institutionnels en Méditerranée.

l'économie de la connaissance. La CDC développe des outils tels que gration Méditerranéenne (soutenu par la Manque Mondiale, la Banque

avec la Banque Mondiale. Aujourd'hui ces actions commencent à se construire avec les collectivités territoriales. Le centre de Marseille pour l'intégration méditerranéenne est un réseau d'échange entre

25 000 hectares d'eucalyptus sur 10 ans dans la région méditerranéenne). Actuellement, la CDC travaille avec le gouvernement tuni-

développement local et territorial.

La CDC souhaiterait ainsi avec Cités unies France créer un groupe

les collectivités du sud. La solution est de favoriser des coopérations

tions en Méditerranéenne.



3 idées clés

dans une région où les processus de décentralisation avancent lentement, il est important d'associer les autorités étatiques dans les coopérations décentralisées afin d'assurer la réussite et la pérennité du projet ;

la prégnance des cultures locales très diversifiées doivent être prises en compte pour ne pas perturber les équilibres institutionnels qui sont souvent fragiles ;

l'ouverture de la CDC à l'international et particulièrement dans la région méditerranéenne laisse entrevoir de nouvelles perspectives pour l'action extérieure des collectivités.

Réunion groupe-pays - Le Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP) : rôle et engagement des collectivités locales palestiniennes



Président de séance :
Claude NICOLET



traitée pour la Palestine

La coopération décentralisée en Palestine



Pascal BONIFACE
Directeur de l'Institut des relations internationales et européennes de Paris VIII

graphiquement et humainement face à d'autres guerres dans le monde qui sont plus meurtrières et plus étendues. Par ailleurs, c'est l'opposition du monde musulman au monde occi-

dans le règlement du choc des civilisations, sa résolution devrait ainsi être une priorité internationale. Cette résolution passera soit par un

le plus à droite de son histoire et son armée d'occupation ne peut pas sont purement platoniques, le gouvernement israélien n'est donc pas incité à changer sa politique d'occupation. Un paramètre impacte par puissance occidentale, les pays émergents devenant partie prenante des orientations politiques internationales. L'impuissance volontaire

alors que le rapport de force sur le terrain reste le même.



Bernard RAVENEL

Les secondes assises de la coopération Franco palestinienne tenues en 2007 à l'Institut du des partenaires français dans cette coopération. aujourd'hui des modalités de coordination entre

économique pour le pays. La situation sur le terrain est dépendante de l'intensité de l'incursion militaire israélienne. En effet, lorsque le progressivement et l'économie reprend son cours. L'évolution est ain-

d'urgence dans les domaines de l'éducation, de la santé, et de l'appui ment plus structurants, comme la protection des cueillettes d'olives de soutenir la transformation. Bien qu'il n'y ait pas de crise humanitaire proprement dite, les populations souffrent du manque de loge- lecture de la situation pour la société palestinienne. L'enfermement ville pour les palestiniens, à l'origine d'impact fort sur le plan écono- plus atteindre le cœur économique de leur territoire.

elles veulent intervenir dans un territoire, et le gouvernement a retiré visas de tourisme à renouveler tous les 3 mois. Bien que la situation empire continuellement, la présence physique des partenaires inter-

pression économique et politique.

3 idées clés

Le contexte démocratique et économique dramatique en Palestine est à l'origine d'un processus de « dé-développement » ; Face à une diplomatie internationale friable et au progressif retrait de l'état, les collectivités locales ont un rôle à jouer dans le soutien au développement et à la libération des territoires palestiniens Le ministère des Affaires étrangères et européennes considère qu'il est possible de construire l'Etat palestinien en dépit des vicissitudes politiques.

d'une simple action de coopération, c'est une action de militantisme, un engagement éthique des Maires, Présidents de départements et de régions pour défendre une cause juste et légitime.

Le positionnement des collectivités est à l'origine d'un nouveau rapport de force, et les élus ressentent l'intérêt d'entreprendre des coopérations avec la Palestine pour renforcer l'animation politique territoriale.



Pierre DUSQUENE

des affaires étrangères et européennes

Le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) considère tudes politiques. Les actions entreprises par l'Etat français par l'inter-

stratégie, un plan de réforme et un plan de développement et les collectivités sont en charge de sa mise en œuvre. Le Plan de protection par l'Etat français dans sa conception, il est aujourd'hui mis en place et opérationnel.

semaines sur Internet, des mesures de réductions des dépenses tions sécurisées.

messes de dons, 5.5 milliards ont été versés, dont 3 milliards dès 2008, que dans d'autres pays du monde

Par ailleurs, l'aide ne s'arrête pas à la Cisjordanie, les donateurs l'éducation, la santé, ou dans la gestion de l'eau. En Cisjordanie, les progrès sont récents mais réels. Les « check points » sont passés de

Arthur GERMOND

Chargé géographique des territoires palestiniens et jordaniens, Département Méditerranée et Moyen-orient à l'Agence Française de Développement



L'Agence française de développement (AFD)

entre l'Etat et les collectivités françaises. La stratégie de l'AFD en Palestine vise essentiellement la construction d'un Etat en mesure d'assurer la cohésion sociale de son territoire.

En 10 ans d'interventions, l'AFD a investi plus de 150 millions d'euros. Faisant de la Palestine le premier bénéficiaire de l'aide

domaines d'intervention de l'AFD. Les actions sont plus orientées

L'AFD développe des partenariats avec les autorités palestiniennes et l'Etat, mais aussi les acteurs de la coopération décentralisée et

tiques d'accès à l'eau et à l'assainissement, le réseau est souvent mal entretenu et le gaspillage de la ressource est important.

Concernant l'appui au développement local, certains paramètres direct avec les municipalités. L'AFD souhaiterait ainsi voir les col-

l'Etat en Palestine.



Réunion groupe Coopération décentral



Pierre DUQUESNE

développement, Ministères des affaires étrangères et européennes (MAEE), Chef de la mission interministérielle pour

orientations de l'assistance dans une dynamique inclusive (impliquant tous les acteurs). La reconstruction doit

« *Hierarchisation, Assistance, Inclusif, Territoire et Institution sont les 5 mots clefs pour*

Hierarchisation : Bien que les questions d'urgence soient importance, de l'éducation, l'investissement pour les infrastructures, ain-

Assistance : L'Union européenne s'engage à verser 5,4 milliards d'euros sur 2 ans, et 9,7 milliards d'euros sur le moyen terme. Les

La France s'est engagée à hauteur de 326 millions d'euros dont 100

entreprises, dans une totale transparence de l'utilisation des fonds. Dans cette somme, 40 millions d'euros serviront à l'achat de maté-

gement du gouvernement français.

travailler de concert. Ainsi, le 23 mars 2010 à Fort-de-France, lors de

pour parler de la reconstruction du pays. Ensuite, il est primordial de soutenir la décentralisation et la coordination des collectivités avec les services déconcentrés de l'Etat pour

est donc un outil essentiel pour appuyer ce processus.

la diaspora qui participe à 25 % du PIB national par ses transferts de fonds.

Institutions : Il faut appuyer la reconstruction d'un Etat mais aussi

locale. La gouvernance et la démocratie se construisent au niveau

importantes mais les citoyens n'ont pas eu de retour sur l'utilisation de leurs fonds et sur l'impact des projets menés, c'est pourquoi il est important aujourd'hui que les élus entreprennent d'importantes

3 idées clés

Le programme de reconstruction d'Haïti issu des fonds de soutien de Cités Unies France doit s'appuyer sur les coopérations existantes et encourager une extension des acteurs et des actions à l'ensemble du territoire haïtien ;

La concentration de la population dans la région de Port-Au-Prince est à l'origine d'un déséquilibre de l'organisation territoriale, il est ainsi important de soutenir la diversification des zones d'activités ;

La mise en place d'une cellule d'appuis à la coopération permettrait de coordonner l'action extérieure des collectivités territoriales françaises en Haïti.

pe-pays HAÏTI isée et reconstruction



Président de séance :
Charles JOSSELIN
Président de Cités Unies France, Vice-président du Conseil
tion de l'Institut pour la Coopération Internationale des
Collectivités

Les collectivités locales sont les victimes col-
latérales du séisme survenu le 12 janvier 2010.

Premier ministre de coordonner l'intervention française est un des
2010.

Cités Unies France a réuni des fonds provenant des collectivités qui
pourraient entraîner une forte augmentation de la collecte. Ces fonds
seront utilisés sous l'angle de la reconstruction et non pour de l'aide

férentes pistes d'intervention des collectivités locales à travers leurs
actions de coopération décentralisée.

espaces d'origine d'un développement économique et agricole réel.

pui à la décentralisation et le renforcement des capacités.

s'élèvent à près d'un milliard d'euros, il est ainsi important de tra-
promouvoir la mise en place de réels programmes de formation des
élus, et de travailler pour une meilleure gouvernance locale.

rière pluraliste de Cités unies France ne permet pas une action en
amont auprès des élus candidats. Cependant, certains organismes
comme la Fondation Jean Jaurès pourraient entreprendre ce type

impliqués dans la reconstruction du pays.

Jean-Louis TESTUD



Mchamps de la décentralisation. Il est du reste
rappelé que lors des assises de la coopération
2009, la volonté convergente vers la décen-

Joseph TREHEL



Dans le cadre de la mission coordonnée par
travailler sur l'appui au processus de décen-
tralisation engagé par l'Etat. Les collectivités

démarche sont en attente d'un appui des
collectivités territoriales françaises dans ce
domaine. Après le séisme, les rencontres avec le ministère des col-
volonté convergente d'aller vers la décentralisation.

Les processus de décentralisation sont lents et ne sont pas irréver-

naire. La mise en place d'un fond propre laisse entrevoir des pers-
pectives d'élargissement pour l'action de Cités unies France et de ses

soient des têtes de pont de l'action de Cités Unies France, tout en
élargissant le champ à d'autres collectivités territoriales.

ération. C'est pourquoi Cités Unies France a choisi d'utiliser une
partie des fonds pour apporter une aide concrète à ce département.
Dans cette région des milliers d'enfants et de familles se sont dépla-
cés pour désengorger la capitale, il est donc essentiel de renforcer

mission de Cités Unies France ont rencontré les élus et des acteurs
de la société civile.

La priorité concernant les domaines d'intervention sera l'éducation.

Réunion groupe-pays L'enjeu de la coopération dans les Balkans



Président de séance :
Alain FREMONT



Enières Assises de la coopération française dans
chir pays par pays et avoir une approche régio-
nale. Cités Unies France a organisé une mission

les représentants des gouvernements, les représentations de l'Union
européenne, ainsi que les villes avec qui les collectivités françaises
ont des actions de coopération.

collectivités françaises qui ont un impact sur l'action des états et
la diplomatie des villes. L'Europe a eu son propre développement et
les pays des Balkans ont une vocation naturelle à rejoindre l'Union

avancé dans ce sens, comme en témoigne l'élection de son nouveau

chute de Milosevic.

démocratie, la décentralisation et les droits de l'homme pour faciliter
leur intégration.

Olivier TERRIEN, Administrateur du Programme de gestion des performances

Tous l
l'Europe, organisation citoyenne européenne qui s'engage dans le

Cette organisation travaille sur les questions de la démocratie locale,

tés locales et citoyenneté. Lors du dernier sommet des chefs d'Etat à

lité à leurs citoyens. Depuis 2007, le Conseil s'est engagé avec la
Commission européenne pour le développement de la performance et
de la gestion des collectivités. Le conseil travail ainsi dans le même
sens que les collectivités engagées en coopération et pourrait entre-

collectivités françaises et allemandes sur les ressources humaines, et

Les restrictions des prêts du FMI ont entraîné un licenciement massif

travail, à l'origine d'une réelle stagnation des capacités administra-
tives locales. La mise en place d'une plateforme nationale en Bosnie

Marc VANBRABANT



Commission européenne en chef du courrier des Balkans

Voici quelques éléments sur les méthodes uti-
lisées pour préparer un pays à l'élargissement.
Quand un pays veut adhérer il doit :

- connaître et respecter les règles de l'Union (transposer toutes les directives européennes dans la législation du pays)
- participer à toutes les activités de l'UE
- payer sa cotisation de manière automatique et régulière

ger à la création de structure dans l'Etat pour préparer l'adhésion

et le Fyrom (Macédoine) sont entrés dans la phase de création des

sion pour 2011. Le Fyrom avance sur le plan politique, les négocia-
tions commenceront en 2011, cependant elles ne commenceront pas

La Bosnie-Herzégovine est dans une situation politique détériorée,

politique. Concernant le Kosovo, tant qu'il n'y aura pas d'accord
entrer dans l'UE.

3 idées clés

La Serbie par son poids économique et géo-
graphique peut être le principal facteur
de déstabilisation ou d'équilibre de la
région

Certains critères d'intégration à l'UE
comme la réduction des dépenses publiques
entraînent une baisse des salaires et
peuvent stimuler la corruption, marquant
certaines contradictions dans les proces-
sus d'adhésion à l'UE

La décision de la cour internationale
de justice sur l'indépendance du Kosovo
de juillet 2010 pourrait contraindre la
Serbie à s'engager à respecter sa décision

Jasna MILETA
Ministre conseillère des affaires politiques et de la coo-



La Croatie est historiquement et culturelle-
ment européenne. Elle dispose d'avantages
politiques et économiques pour son adhésion.
Vis-à-vis des critères politiques de Copenhague,

le pays a adopté les acquis communautaires et

reçu comme candidat en 2004. Les fonds remis à la Croatie pour gérer
les instruments de pré adhésion sont très importants. Aujourd'hui 20

tie il est nécessaire d'avoir un référendum pour l'adhésion à l'UE et

pour l'intégration à l'UE.

Izay Sanare BARAKTARI,

La Cours internationale de justice va remettre un avis et non une
décision courant juillet 2010 sur la situation politique du Kosovo.
Beaucoup de pays attendent cet avis pour reconnaître ou non ce pays
et c'est du devoir de chaque état de reconnaître ou non l'indépen-

de population, ils devraient ainsi naturellement accéder au rang de

la souveraineté nationale. En effet, il faut que la communauté dis-
sidente rejoigne un autre état pour être accusée de violation de

internationale continue à ménager le pays le plus puissant, le risque

son intégration à l'UE. La volonté politique est réelle, la société civile
travaille dans ce sens, mais il est important d'accompagner l'état



Jean-Arnault DERENS

Dstructuré par la perspective de l'intégration
été virulents. Parallèlement, la crise institu-
tionnelle européenne a ralenti les processus

et un candidat lui permet de retarder le processus d'intégration, le
règlement de ces tensions politiques étant une condition d'intégra-
tion.

pays de la région ont déclaré leurs intentions d'être intégrés à l'UE.

- le Kosovo qui n'a qu'une reconnaissance partielle, et ses voisins

Cependant, en Croatie actuellement on entrevoit l'effritement du

Gilles KRAEMER,

Lituation en Bosnie-Herzégovine. Le 11 juillet 2010 les 15 ans du gé-

a institué une journée européenne de mémoire. La Bosnie est un pays
divisé administrativement et politiquement avec 14 gouvernements
et 14 parlements, et un changement de présidence tous les 8 mois.

Les Instrument de pré adhésion de l'UE sont contraignants, les crédits
sont décaissés très lentement. Les crédits 2007-2009 ont été décais-
sés à hauteur de 60 % en 2009, cependant, cette aide est faite pour

Les collectivités italiennes sont très impliquées en Bosnie, alors que
les collectivités françaises s'engagent de plus en plus mais les inter-
ventions restent ponctuelles et limitées. L'Auvergne agit en Bosnie
centrale sur des actions d'enseignement, de formation et de tourisme

une action sur la sécurité civile, l'économie et les nouvelles techno-
partenariats.

Forum pour la Coopération Internationale des Collectivités

La 2^{ème} édition du Forum privilégiera l'information concrète et le programme, en cours d'élaboration, comportera :

des **CONFÉRENCES THÉMATIQUES**

des **GROUPE-PAYS** de Cités Unies France

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de Cités Unies France

des **ANIMATIONS & RÉUNIONS PARTENAIRES**

Vous trouverez toute l'information en ligne sur

www.coopdec-icic.org

Les inscriptions en ligne seront ouvertes à partir du **15 avril 2011**

2^{ème} édition
7 - 8 juillet 2011
Palais des Congrès de Paris



PARTAGER ET TRANSMETTRE L'EXPERTISE FRANÇAISE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL



Depuis plus de 35 ans les collectivités françaises engagées dans l'action internationale. Cités Unies France

- Près de 500 adhérents et une compétence sur un réseau de 3 000 collectivités territoriales engagés en coopération décentralisée sur près de 8 000 projets dans 132 pays.

- Près de 70 % des régions françaises, plus de 25 % des départements, la majorité des villes, grandes et moyennes.

- Près de 30 groupes-pays

- Collectivités locales intervenant en coopération dans un même pays.

- Plus de 10 groupes thématiques de collectivités travaillant sur un même thème (eau assainissement, jeunesse et l'international, achats éthiques, tourisme responsable, climat, sécurité alimentaire, migrants et co-développement, développement durable...).

- Des conférences et des voyages d'études à l'étranger, viennent renforcer sur le terrain le travail des groupes pays et thématiques.

- Des liens conventionnels avec les associations françaises d'élus locaux (AMF, AMGVF, ADF, ARF...)

- Une activité développée en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la diplomatie française, européenne et internationale

- l'Agence Française du Développement, Com-
misionnaire du Ministère des Affaires Etrangères et Euro-
péennes dans le cadre d'une convention triennale

- La Lettre mensuelle de la coopération dé-
mocratique permettent de diffuser l'information et le conseil.

L'Institut pour la Coopération Internationale des Collectivités

L'Institut est dirigé par un Conseil d'Administra-

Il est doté d'une structure juridique permettant de garantir transparence et sécurité. Il a statutaire-

Unies France, et notamment :

- d'ACCROÎTRE la visibilité et le rayonnement de Cités Unies France en développant

sions de CUF.

- de CONSTITUER et ANIMER des sociétés commerciales et industrielles offrant

territoriales

- de CRÉER et ORGANISER un réseau accueillant les adhérents de Cités Unies France et

qués dans la coopération décentralisée.



Charles JOSSELIN, Président de Cités Unies France,

Bertrand GALLET, Directeur général de Cités Unies France,
Médéric PETIT,
les fondateurs de l'Institut pour la Coopération
Internationale des Collectivités



21-23 rue Saint-Pierre 92 200 Neuilly s/ Seine
Tél : 01 47 45 17 08 - Fax : 01 47 45 26 18

info@mediaccontactservices.com - www.mediaccontactservices.com

tion de services en création, en organisation et production d'événements à forts contenus

- Les Rencontres Internationales des Partenariats Public-Privé
- Les Rencontres Nationales de la Gouvernance publique du Risque
- Le Forum International des Collectivités Locales du Maroc
- Les Assises Professionnelles de la rénovation durable en Copropriété

